

Nouvelle loi sur l'énergie dans le canton du Valais

Ce qui change pour vous, propriétaires à Troistorrents et Morgins

Depuis le 1^{er} janvier 2025, une nouvelle loi cantonale sur l'énergie est en vigueur. Elle a un impact direct sur les propriétaires immobiliers, qu'il s'agisse de résidences principales ou secondaires. Vous êtes concerné ? Vous avez des questions ? Venez vous informer !

Entrée libre

Séance d'information

Samedi 16 août 2025 dès 17h - Foyer de la Jeur - Morgins

- › Chauffage au mazout ou à l'électricité : Quelles règles ? Quels changements ?
- › Réfection de toiture : Quelles nouvelles obligations ?
- › Quels coûts pour les propriétaires ? Quelles alternatives et quelles aides ?

Avec la participation de :

- › M. Célien Bruchez, adjoint du chef du Service de l'énergie du canton du Valais
- › M. Léonard Luisier, chargé de projet en énergies et développement durable chez Monthey Energie SA et délégué pour la Commune de Troistorrents

Présentation + échanges suivis d'un apéritif convivial offert par ProMorgins

Ouvert à tous - membres, propriétaires, résidents et personnes intéressées.



Rejoignez l'Association ProMorgins !

Vous êtes propriétaire d'un chalet ou d'un appartement à Morgins ?
Voulez-vous contribuer à l'amélioration de votre station et défendre vos intérêts ?

Nous avons pour mission de :

- Défendre les intérêts des propriétaires
- Améliorer la qualité des infrastructures et des aménagements
- Entretien des relations avec les acteurs locaux (autorités, Morgins Tourisme, remontées mécaniques, commerçants...)
- Participer à l'animation de la station
- Organiser des commandes groupées (mazout, bois de chauffage...)
- Proposer des sorties conviviales et culturelles

Pourquoi nous rejoindre ?



Faire entendre votre voix
et participer activement
au développement de Morgins



Profiter d'événements exclusifs
et rencontrer d'autres propriétaires
passionnés



Contribuer à une croissance
harmonieuse de notre station

Adhérez dès maintenant pour une cotisation
annuelle de 40.- CHF et profitez des avantages
réservés à nos membres. Plus d'infos :
promorgins.ch / promorgins@gmail.com



**Ensemble, faisons de Morgins
un lieu encore plus agréable à vivre !**